

Annexe 55  
SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

GUIDE DU  
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du .....

Organisme : Ministère de la Culture (Direction des Arts Audio-visuels)  
Domaine de la prestation : Les Arts Audio-visuels .  
Objet de la prestation : Création d'un organisme privé de production audio-visuelle.

Conditions d'Obtention

cette prestation est soumise à un cahier des charges

Références législatives et réglementaires

- L'arrêté du ministre de la culture du 10 Juillet 2001, portant approbation du cahier des charges relatif à la création d'un organisme privé de production audio-visuelle .

Annexe 56  
SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

GUIDE DU  
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du .....

Organisme : Ministère de la Culture (Direction des Arts audio-visuels) .  
Domaine de la prestation : Les Arts audio-visuels .  
Objet de la prestation : Création d'un organisme privé pour l'importation et la diffusion des œuvres audio-visuelles .

Conditions d'Obtention

cette prestation est soumise à un cahier des charges

Références législatives et réglementaires

- L'arrêté du ministre de la culture du 10 Juillet 2001, portant approbation du cahier des charges relatif à la création d'un organisme privé pour l'importation et la diffusion des œuvres audio-visuelles .

Annexe 57  
SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

GUIDE DU  
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du .....

Organisme : Ministère de la Culture (Direction de la musique et de la danse)  
Domaine de la prestation : Musique et danse  
Objet de la prestation : Création d'un organisme privé de production et de diffusion d'œuvres se rapportant à la musique et à la danse

Conditions d'Obtention

cette prestation est soumise à un cahier des charges

Références législatives et réglementaires

- Arrêté du ministre de la culture du 2 janvier 2001, portant approbation du cahier des charges relatif à la création d'un organisme privé de production et de diffusion d'œuvres se rapportant à la musique et à la danse .

Annexe 58  
SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD

GUIDE DU  
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du .....

Organisme : Ministère de la Culture (Direction de la Musique et de la Danse)  
Domaine de la prestation : Musique  
Objet de la prestation : Création d'un organisme privé d'enregistrement et de commercialisation des œuvres musicales.

Conditions d'Obtention

cette prestation est soumise à un cahier des charges

Références législatives ou réglementaires

- Arrêté du ministre de la culture du 2 janvier 2001, portant approbation du cahier des charges relatif à la création d'un organisme privé d'enregistrement et de commercialisation des œuvres musicales